(2)BW.22

22101535059

BIBLIOTHÈQUE DES CONGRÈS COLONIAUX FRANÇAIS
Congrès de Paris, 29 Mai — 5 Juin 1904

# COMPTE-RENDU

DE LA

# SECTION DE MÉDECINE ET D'HYGIÈNE COLONIALES

EXTRAIT

Dr Jules RÉGNAULT

## LA MÉDECINE EN INDO-CHINE

PARIS
F. R. de RUDEVAL, Éditeur
4, Rue Antoine Dubois

1904

Envoi du Dr Regnault
14 Rue Peiresc
Toulon
-
France

J1

INDO-CHINA: Medicine

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

(2)

BW. 22

B.IX 80

Hommage de l'auteur
Dr Regnault

Extrait du *Compte-rendu du Congrès colonial français*, 29 Mai — 5 Juin 1907.
Section de Médecine et d'Hygiène coloniales, page 141.

# LA MÉDECINE EN INDO-CHINE

PAR

Le Dr Jules RÉGNAULT
Médecin de la Marine.

En Extrême-Orient (Chine et Indo-Chine), les indigènes distinguent, en dehors de la médecine européenne, deux sortes de médications, celles du nord et celles du sud. Ces variétés de médications ne correspondent pas à deux écoles médicales différentes; les principes généraux de la thérapeutique viennent du nord; ils ont pénétré dans le sud avec la civilisation chinoise. Les médications spéciales aux gens du sud (Annamites, Thôs, etc.) proviennent sans doute de la nécessité, dans laquelle se sont trouvés les premiers médecins venus dans cette région, de remplacer par des produits du pays une partie des ingrédients qui ne se trouvaient que dans le nord. Ces médications ont englobé aussi un certain nombre de pratiques et de remèdes empiriques des Annamites.

En tout cas, les médications du nord sont actuellement les plus reputées; dans toute l'Indo-Chine d'ailleurs, beaucoup de médecins et presque tous les pharmaciens sont des Chinois qui donnent la préférence à ces médications.

Le médecin chinois est généralement préféré au médecin annamite; l'un et l'autre cependant étudient les mêmes livres et admettent les mêmes théories; l'un et l'autre ont dû compléter leurs études théoriques en se faisant initier par un vieux praticien à l'art difficile d'interpréter les modifications du facies et de la langue et surtout de distinguer les cinquante et une variétés principales de pouls. Il n'existe pas d'écoles spéciales pour l'enseignement de notre art, aussi la médecine est elle souvent pratiquée par le fils d'un médecin qui a été initié par son père.

A côté des médecins, qu'on appelle maîtres ès-médicaments (*Thay thuoc*), on trouve dans la plupart des villages de vieilles femmes (*Ba mou*) qui ont la réputation de posséder des recettes excellentes contre diverses maladies et qui jouent, au besoin, le rôle de sages-femmes. On trouve encore des sorciers qui prétendent

obtenir la guérison de leurs clients au moyen de cérémonies magiques. Ces sorciers ou *Thay phép* connaissent et pratiquent l'hypnotisme, et chaque fois que nous avons hypnotisé un Annamite, nous nous sommes entendu poser cette question : « Qui donc vous a donné le pouvoir d'être sorcier? » Ils admettent l'action des envoûtements et des sorts, et ils la combattent par des moyens analogues, sinon identiques à ceux que nous avons signalés chez les sorciers et les occultistes européens dans notre travail sur la sorcellerie (1). Cette identité entre les pratiques magiques de peuples fort éloignés les uns des autres nous a semblé intéressante à constater (2).

Il existe, enfin, des guérisseurs ambulants qui vont de village en village, donnant de petites représentations pour attirer le bon public auquel ils écoulent leurs merveilleuses panacées; ils correspondent à nos charlatans d'Europe, qui promènent de foire en foire leurs voitures bariolées et leur musique tapageuse.

Dans chaque ville, dans chaque bourgade importante, les malades trouvent des pharmacies bien approvisionnées de médicaments indigènes et qui sont généralement tenues par des Chinois. Ces boutiques ont souvent très belle apparence : à l'extérieur une pancarte recouverte de laque d'or annonce aux passants le nom du marchand. La devanture en bois est le plus souvent recouverte de laque rouge, de laque d'or et de dessins variés. Les pharmacies sont les maisons les plus fastueusement ornées, c'est que les Annamites usent et abusent volontiers des drogues et un certain nombre d'entre eux justifient le proverbe chinois : « On connaît la richesse d'un homme à sa note chez le pharmacien ». Si nous entrons chez l'apothicaire, nous voyons une étagère garnie à sa partie inférieure de petits tiroirs et à sa partie supérieure de beaux pots de terre ou de grès. Chaque tiroir est subdivisé en quatre compartiments et porte extérieurement des étiquettes correspondant aux drogues contenues dans ces compartiments; les pots sont aussi soigneusement étiquetés et classés. Dans une des extrémités de l'étagère, une petite armoire est le plus souvent réservée pour les spécialités.

(1) Dr Jules Regnault, *La Sorcellerie, ses rapports avec les sciences biologiques.* Paris, F. Alcan, éditeur.

(2) Dr J. Regnault, Magie et occultisme en Extrême-Orient. *Revue scientifique*, 2 mai 1903.

En dehors de cette pharmacie bien installée, existent de petites boutiques tenues par des marchands annamites, qui correspondent à nos herboristes et qui vendent des plantes médicinales récoltées dans leur région.

Les traités de médecine chinois sont fort nombreux ; ils comprennent des traités de pathologie et des éléments d'histoire naturelle ou plus exactement de matière médicale. L'un des plus anciens ouvrages est l'encyclopédie médicale attribuée à Hoàng Ty ; parmi les autres, on remarque un traité de matière médicale fort complet rédigé par Ly-chê-tchên et un autre travail *(Penn-tsao kang mou)* comprenant quatre volumes de matière médicale et un de pathologie.

Des auteurs annamites ont aussi écrit des livres : notons en particulier le traité de médecine attribué à *Làm*, de Haï-Dzuong, et *le Livre des dix-mille maladies des femmes* ; mais ce sont les auteurs chinois qui le plus souvent font autorité, même près des médecins annamites.

Il existe enfin, à l'usage du peuple, des livres dans lesquels les principaux préceptes de la médecine indigène ont été mis en vers, afin de permettre à chacun de les retenir plus facilement. M. Nordemann a même transcrit en *quoc ngu*, c'est-à-dire dans la convention européenne qui sert à écrire la langue d'Indo Chine avec des caractères latins, un *Manuel versifié de médecine annamite* qui est assez intéressant, mais dont la traduction est difficile, surtout pour ceux qui n'ont pas étudié les théories physiologiques et pathogéniques des Chinois et des Annamites.

Le respect immodéré qu'ont tous les Extrême-Orientaux pour les morts, d'une part, l'absence d'organisation du corps médical, d'autre part, ont empêché les anciens médecins de faire la moindre dissection ou même la moindre recherche sur un cadavre humain ; aussi ont ils souvent des idées fantastiques en anatomie ; le foie, le rein, la rate seraient réunis au cœur chacun par un vaisseau spécial ; la moelle épinière se prolongerait jusqu'aux testicules ; il n'y aurait que douze canaux ou *kings* bien réguliers, bien symétriques dans le corps humain ; le canal spermatique viendrait du rein ! Cependant dans les gros traités de médecine chinois, la forme, le poids, le volume des principaux organes sont parfaitement précisés ; il est donc évident que des recherches anatomiques ont été faites autre

fois, mais elles ont dû être faites sur de gros animaux, car les poids attribués aux organes sont généralement trop forts : c'est ainsi que le cœur pèserait 452 grammes, et les deux reins 641 grammes.

Quelquefois les descriptions restent poétiques : dans la conception, la liqueur seminale pénètre par un conduit dans un organe, le réceptacle des enfants, qui a la forme du bouton de la fleur de Nénuphar et qui, comme ce bouton, contient des vésicules destinés à devenir des germes après fécondation. Le germe sera semblable à une perle de rosée à la fin du premier mois, il ressemblera à un bouton de Pêcher à la fin du second et commencera à prendre une forme humaine pendant le troisième.

Quant à la physiologie, elle est basée sur des théories cosmogoniques : le grand absolu, *tai-ki*, a donné naissance au principe actif *duong*, lequel dans son repos a fourni le principe passif ou négatif *am*. Ces deux principes se retrouvent partout : leur équilibre dans l'univers constitue l'harmonie du cosmos, qui d'ailleurs s'exprime par le mot double *am-duong* ; leur équilibre dans le corps constitue la santé ; chacun d'eux a pour domaine dans le corps humain six organes, six canaux et un réservoir. Il est intéressant de rapprocher ces théories de celles des anciens sur le macrocosme et le microcosme, de celles de Paracelse et de Van Helmont et aussi de celles des occultistes et des magnétiseurs modernes. Si on identifie *duong* avec le fluide positif et *am* avec le fluide négatif, on constate que les organes et les canaux de communication forment un circuit dans lequel certains organes se trouvent jouer les uns par rapport aux autres le rôle d'éléments de pile électro-négatifs ou électro-positifs. A côté de ces principes une grande place est réservée au rôle des esprits vitaux et du sang, dont on admet la circulation.

De plus, chaque organe principal se trouve dans une dépendance déterminée vis à-vis de chacun des autres organes, dont les modifications peuvent lui être favorables ou défavorables ; il serait aussi soumis à l'influence d'un élément, d'une modification météorologique, d'une saison, d'une heure, d'une orientation, d'une zone du ciel, d'une planète et aussi de tel ou tel aliment. Ajoutons que les états morbides de chaque organe se manifesteraient par des changements de couleur de tel ou tel point du visage, par des modifications constantes dans la perception des odeurs et des saveurs, dans la quantité des sécrétions, dans la voix du malade, et enfin dans le

pouls. Nous ne pouvons étudier plus longuement ici ces correspondances complexes que nous avons résumées dans notre travail *Médecine et pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites* (1) ; disons seulement qu'elles dénotent souvent un remarquable talent d'observation clinique.

On voit, en tout cas, que la pathogénie doit être assez complexe : les Annamites font intervenir l'action de l'un des principes *am* ou *duong*, qui serait affaibli ou exalté, l'action des influences météorologiques et astrologiques, surtout du vent et de l'eau, la contagion et quelquefois aussi les méchants esprits.

Le médecin examine attentivement le *faciès* et la langue de ses malades ; il s'informe des modifications du goût et de l'odorat, de la nature des rêves, il regarde les *excreta*, et prend le pouls sur les deux avant-bras avec trois doigts de chaque côté, sous chaque doigt successivement, pendant un certain nombre d'inspirations ; il prend de cette façon six fois le pouls et s'imagine avoir perçu six pouls différents correspondant aux six principaux organes.

Malgré les nombreuses erreurs de leur système médical, les Extrême-Orientaux sont arrivés à distinguer assez nettement les maladies les unes des autres ; ils décrivent comme entités morbides la plupart des affections qui sont bien déterminées chez nous (variole, peste, choléra, rage, lèpre, dysenterie, fièvre typhoïde, syphilis, blennorrhagie, etc.) ; ils poussent même la distinction et la classification des symptômes très loin et subdivisent chaque affection en un grand nombre de variétés (quatorze variétés de dysenterie, une quarantaine de formes de variole, par exemple).

Les médicaments prescrits dans chaque cas sont souvent fort complexes : en général une formule comprend dix ou douze drogues diverses ; la pharmacopée est d'ailleurs assez riche : dans notre index pharmaceutique sino-annamite, nous avons noté avec leurs caractères et catalogué près de cinq cents médicaments que nous nous sommes efforcé de déterminer, et nous n'avons pas la prétention de n'en avoir pas omis. Ces drogues sont empruntées aux trois

(1) Dr Jules Regnault, *Médecine et pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites*, ouvrage suivi d'un index pharmaceutique des cinq cents principaux médicaments sino-annamites avec leurs caractères chinois et d'un lexique français-chinois-annamite à l'usage des médecins. Paris, Challamel, éditeur, 1902.

règnes : les produits minéraux sont peu nombreux ; notons l'or, les sels de fer, d'argent, de plomb, d'arsenic, de cuivre, de mercure. Les produits végétaux sont le plus fréquemment employés : ce sont des fleurs, des feuilles, des tiges, des racines, des écorces, des graines ou des fruits, généralement bien desséchés et bien conservés. Parmi les médicaments empruntés au règne animal, citons le fiel d'Ours, les cornes de Cerf et de Rhinocéros, le poumon de Bouquetin, le gésier de Poulet, la gélatine de peau d'Ane, la bave de Crapaud et les Crapauds desséchés, les excréments de Vers à soie et de Chauve-souris, les Lucioles, le sang d'Anguille de rizière, le placenta desséché, les os et les testicules de Tigre et enfin les pilules à base de sperme humain.

Dans les pharmacies, il existe diverses spécialités; les plus employées sont l'huile de Menthe *(bac-ha)* qui a une action assez énergique contre la migraine et contre la céphalalgie de la fièvre palustre, grâce au menthol qu'elle contient, et l'écorce de mandarine préparée *(tchën-p'i)*, qui est fort employée contre la toux. Ce remède se vend dans toutes les pharmacies soit au détail, soit sous forme de spécialité; il est alors contenu dans de jolis petits pots en terre vernie, hermétiquement fermés et soigneusement enveloppés dans un grand prospectus qui énumère les avantages de la drogue et la façon de s'en servir.

Dans de petites ampoules de cire hermétiquement closes, revêtues du cachet du fabricant, on trouve des pilules dont la nature reste secrète. Ces ampoules se vendent sous le nom chinois de *pê la ouan* (pilules de cire végétale).

Comme nous l'avons dit, l'apothicaire est presque toujours Chinois et la plupart des drogues qu'il vend viennent de Chine; le médecin annamite lui même ne connaît souvent les médicaments que sous leur nom chinois; il lui arrive de prescrire à un client une drogue végétale dont il ignore la nature et l'origine et qu'il pourrait trouver et préparer en Indo-Chine. Il y a plus : il paraît que certains médicaments fort réputés du Kouang-Si ont été en partie récoltés et achetés à vil prix dans le haut Tonkin, exportés en Chine, préparés, puis réimportés à gros bénéfice en pays annamite. Pour lutter contre cette exploitation, il faudrait éclairer et guider l'indigène, secouer l'insouciance dont il fait preuve, lui montrer le résultat de son imprévoyance, et lui faire comprendre

qu'il a tout intérêt à faire de telles récoltes médicinales et un tel commerce pour son propre compte.

Dans certains cas, les premiers thérapeutes semblent avoir été guidés dans le choix des médicaments par une théorie analogue à celle des *signatures* des plantes : quelques affections du rein sont traitées par des haricots, sans doute parce que le haricot a la forme du rein; les fleurs rouges d'Hibiscus sont employées comme emménagogues; la Luciole entre dans des collyres contre les affections des yeux, probablement parce qu'elle est lumineuse la nuit; le safran et le henné sont préconisés contre l'ictère.

Les drogues se prescrivent à l'intérieur sous forme de tisanes, potions, pilules, poudres; et à l'extérieur sous forme de lotions, pulvérisations, poudres, emplâtres et pommades. Parmi ces médicaments on trouve sans doute nombre de substances inutiles, mais on en trouve aussi de très actives.

L'opothérapie qui, après avoir été méconnue, revient en ce moment à la mode en Europe, est pratiquée chez les Annamites depuis longtemps. Les médecins indigènes prescrivent du poumon de Porc ou de Chèvre aux malades atteints d'affections chroniques du poumon; du suc de foie de Porc et de la bile de Bœuf contre les congestions hépatiques; du cerveau et de la moelle épinière de Cerf pris au piège contre certaines affections nerveuses; du rein contre les douleurs lombaires et les lésions rénales; du placenta desséché pour favoriser les suites de couches et la montée du lait. Aux vieillards et aux hommes débiles ou impuissants ils conseillent des préparations de testicules d'animaux.

Ils employaient des préparations de gésiers de jeunes Poulets, avant que les Américains ne découvrissent l'extrait de gésier connu aujourd'hui sous le nom d'ingluvine; ils prescrivent aux dyspeptiques des diastases, qu'ils leur font prendre sous forme d'orge germé.

De temps immémorial, ils traitent l'anémie par le fer, la syphilis par le mercure, le goître par une sorte d'Algue (*Ulva edulis*) qui contient des iodures. La Rhubarbe, le Hoang-Nan, le Chaulmoogra, le Ginseng ont été importés d'Extrême Orient dans notre pharmacopée. L'action favorable de la lumière rouge sur l'évolution des pustules varioleuses, qui avait été entrevue, il est vrai, au temps de Henri IV, mais qui n'est bien admise chez nous que

depuis les recherches de Finsen, c'est à dire depuis une dizaine d'années, est connue depuis longtemps des Chinois et des Annamites : ceux ci entourent le malade de rideaux rouges ou encore ont recours à une pratique plus ingénieuse qui consiste à colorer directement en rouge les éruptions varioleuses au moyen d'une teinture végétale préparée avec de la carthamine et du pignon rouge.

Notons encore que l'anesthésie générale est pratiquée en Extrême-Orient depuis le Xe siècle et que les indigènes connaissent les effets de l'hypnotisme.

Nous pourrions continuer l'énumération de médications aussi actives que les Annamites emploient couramment; mais nous ne pouvons transcrire ici une grande partie de leur pharmacopée. Quelques médicaments, qui nous semblent étranges à première vue, ne méritent peut-être pas notre raillerie : l'emploi de gélatine de peau d'Ane contre les hémorrhagies aurait sans doute paru grotesque en Europe, il y a quelques années, quand la gélatine et le sérum gélatiné n'étaient pas encore à la mode : il y a cependant longtemps que les Annamites utilisent ce remède. La pharmacopée sino-annamite constitue un vaste champ d'études, dans lequel ceux qui voudront bien s'y intéresser trouveront sans doute à glaner quelques excellentes médications. L'étude de cette pharmacopée est encore intéressante pour les médecins qui résident en Extrême-Orient, parce qu'elle leur permettra de trouver, en cas d'urgence, chez le pharmacien chinois, des médicaments qui jusqu'ici leur sont généralement envoyés d'Europe ou des succédanés de ces médicaments.

Les médecins indigènes ne pratiquent pas d'opérations chirurgicales; ils en seraient d'ailleurs fort incapables, à cause de leur ignorance de l'anatomie. Le premier pansement des plaies se fait souvent avec du tabac fin; les pansements consécutifs se font aussi avec diverses feuilles pilées, avec une bouillie de noyaux de faux *litchi (Nephelium longan)*, avec des poudres complexes quelquefois aseptiques ou antiseptiques (poudres de papier brûlé, d'écailles de Pangolin, de litharge, de cachou, de calomel, de borax, etc).

Les fractures et les luxations sont traitées par l'application d'un emplâtre et l'immobilisation dans un appareil en bambou; le malade doit absorber de la poudre d'os de Tigre.

Contre les contusions, il est recommandé de faire des frictions avec de l'eau-de vie de Riz, à laquelle on a mélangé du camphre ou de la bile d'Ours, ou encore avec du sang de ces Poulets *nègre-soies (Gallus lanatus)* dont les plumes sont tellement fines qu'elles ressemblent à des poils.

La chirurgie n'existait pour ainsi dire pas en Indo-Chine avant l'arrivée de médecins français; actuellement, les Annamites viennent assez volontiers consulter ces derniers pour des affections relevant de la pathologie externe. Ils nous reconnaissent tout pouvoir en chirurgie, dès que le bruit de quelques petits succès opératoires s'est répandu. Ils sont émerveillés de voir les plaies, surtout les plaies opératoires, pansées suivant les règles de l'aseptie ou de l'antiseptie les plus scrupuleuses, cicatriser en cinq ou six jours.

Ils viennent encore facilement se faire vacciner ou demander de la quinine et de la santonine. Ces deux derniers médicaments ont acquis une grande réputation en Indo-Chine, et dans la plupart des villages on peut trouver chez un marchand quelconque des bonbons à la santonine de provenance allemande ou anglaise.

Mais les indigènes ne viennent presque jamais consulter les médecins français pour une affection relevant de la pathologie interne; c'est que notre façon d'examiner le malade les déroute et les choque. Ils ne comprennent pas la nécessité de se déshabiller pour se laisser palper, percuter et ausculter. Le dernier des coolies connaît vaguement les principales théories médicales chinoises; il sait comment le médecin indigène prend le pouls sur les deux bras avec trois doigts et successivement sous chaque doigt pendant un certain nombre d'inspirations; quand il voit le praticien européen prendre le pouls pendant un temps variable sur un seul bras, avec deux ou trois doigts appliqués en même temps sur le vaisseau, il juge qu'il se trouve en présence du plus ignare des barbares. Notre façon de pratiquer l'interrogatoire du malade le confirme dans sa première idée.

De plus, en Extrême-Orient, comme en Europe d'ailleurs, tout malade décrit les symptômes qu'il éprouve en les classant et en leur attribuant une importance plus ou moins grande suivant les idées médicales théoriques qu'il possède. Si nous portons à peine

notre attention sur un symptôme très secondaire en réalité, mais que le malade considère comme un des plus importants, nous perdons prestige et confiance.

Le médecin européen, qui possède des notions précises de médecine annamite, comprend mieux les troubles accusés par le malade indigène; il peut aussi par un mot ou par une question laisser voir que les théories et les médications sino-annamites lui sont connues; il gagne ainsi rapidement de l'influence. Il doit savoir la langue indigène suffisamment, sinon pour la parler, au moins pour contrôler ses interprètes; il lui faut surtout connaître les mots techniques dans la traduction desquels les interprètes font assez souvent des erreurs grossières. Il est bon qu'il s'exerce à écrire quelques ordonnances en caractères chinois : il pourra ainsi s'attirer la confiance des pharmaciens indigènes ou du moins éviter de se les aliéner. Enfin, dans les débuts et dans certains cas, il devra se résigner à examiner ses malades à la mode chinoise et à tâter le pouls avec trois doigts sur les deux radiales, en se conformant aux principes des vieux auteurs de l'Annam et de l'Empire du Milieu. Il pourra ensuite continuer l'examen à la mode européenne; l'indigène se fera sans doute ce raisonnement : « Le médecin français est savant, puisqu'il m'examine comme le ferait un praticien de mon pays; il est même plus instruit que les médecins chinois et annamites, puisqu'il pratique un examen plus complet. »

Il n'est pas jusqu'aux points d'acupuncture qu'il ne soit bon de connaître : dans certains cas, il sera peut être plus facile de faire accepter une injection hypodermique ou intraveineuse en présentant la piqûre comme une espèce d'acupuncture et en choisissant au besoin un des points d'acupuncture correspondant en médecine chinoise aux symptômes accusés par le malade. Et il suffira de quelques bons résultats thérapeutiques pour établir la réputation du médecin européen.

Une École de médecine pour indigènes a été récemment créée à Hanoï; les jeunes médecins instruits dans cette École auront sans doute beaucoup de succès dans l'exercice de la petite chirurgie, mais ne feront guère de clientèle médicale, à moins qu'ils n'aient recours dans les premiers temps aux précautions que nous recommandons aux médecins européens pour s'attirer la confiance des indigènes.

Les médecins peuvent jouer, ainsi que nous avons essayé de le démontrer il y a deux ans dans la *Revue scientifique* (1) et ainsi que l'a déclaré d'ailleurs le Dr Matignon, l'an dernier au Congrès colonial, un grand rôle dans l'extension de notre influence en Extrême-Orient, non seulement en Indo-Chine, mais encore et surtout en Chine. Nous citons toujours avec plaisir cette constatation de M. Paul Doumer : « Rien ne sert mieux nos intérêts dans les milieux chinois que des institutions médicales. A l'aide des médecins, on y fait œuvre bonne pour l'humanité et bonne aussi pour la France. C'est double profit. » Des hôpitaux français se créent en Chine, des médecins ont été envoyés dans nombre de nos consulats; un certain nombre de ces médecins ont commencé à faire des cours de médecine à quelques indigènes de leur région. Peut-être verrons-nous un jour créer en Chine cette Faculté de médecine française dont nous nous sommes efforcé de démontrer la grande utilité dans la *Revue politique et parlementaire* (2). En attendant, un certain nombre de médecins chinois, instruits à notre École de médecine de Hanoï, pourraient avantageusement se répandre dans les provinces de l'Empire du Milieu voisines du Tonkin et contribuer avec les médecins de nos consulats à étendre notre influence. Il serait donc bon d'encourager dans ce but des enfants de commerçants chinois de notre colonie à faire leurs études médicales à Hanoï ou de faciliter le séjour de fils de mandarins ou de notables chinois près de notre École.

Des médecins indigènes, ayant fait leurs études dans une Faculté ou une École de médecine française, ayant suivi des cours professés en partie dans notre langue, pourraient porter l'influence civilisatrice de notre nation aussi bien dans les milieux chinois que dans les milieux annamites; ils prépareraient la voie aux médecins et surtout aux chirurgiens français qui, plus tard, pourraient s'installer dans de grands centres en prenant appui sur ces auxiliaires. Ces médecins indigènes constitueraient d'excellents agents d'influence et de pénétration, s'ils restaient en relation avec la Faculté ou

(1) Dr Jules Regnault, Médecins missionnaires; rôle des médecins dans l'extension de l'influence civilisatrice d'une nation. *Revue scientifique*, 22 novembre 1902.

(2) Dr Jules Regnault, De la création d'une Faculté de médecine française en Chine. *Revue politique et parlementaire*, 10 octobre 1903.

l'École dans laquelle ils auraient fait leurs études, avec les médecins français de leur région et aussi entre eux : ceci pourrait être facilement obtenu, en leur faisant constituer une de ces sociétés si répandues en Chine, qui ressemblent à des syndicats ou plus exactement à des corporations.

Jusqu'ici la Chine a importé ses idées médicales, ses médecins et ses médicaments en Indo-Chine; en attendant la création si désirable d'une Faculté de médecine française en Chine, dont nous parlions tout à l'heure, il serait peut-être bon que les Français maîtres de l'Indo Chine s'efforçassent de renverser en partie ce courant et d'importer la médecine française en Chine par l'Indo Chine.

Les résultats peuvent être intéressants, tant au point de vue philanthropique qu'au point de vue politique, ainsi que nous l'avons vu dans la déclaration de M. Paul Doumer. C'est là aussi l'opinion de notre maître, le Professeur Morache, qui fut le premier médecin de notre légation à Pékin et qui a pu écrire dans la *Profession médicale* cette phrase par laquelle nous terminerons notre courte étude: « L'Europe peut gagner à la cause du progrès par ses médecins peut-être plus que par ses armes. »

---

École professionnelle d'Imprimerie, à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise).

École Professionnelle d'Imprimerie

Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise.)